

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 518

Artikel: Le problème de la personnalité

Autor: Porret, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262939>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un pays gouverné depuis plus d'un demi-siècle par des femmes, et dont la dynastie se continue également par des femmes, parcellaire atteinte soit portée à cet élémentaire droit féminin: celui de travailler. Et ce projet est extraordinaire aussi, vu les mesures qu'il comporte, et dont l'application se révélera épineuse et injuste si, par malheur, il venait à être mis en pratique.

D'après ce texte de loi en effet, le travail serait interdit à toute femme mariée, même à celle dont le métier pauvre et fatigant n'est objet d'envie pour personne, comme par exemple celui d'une femme de ménage employée à nettoyer des bureaux, des magasins, etc. Exception est faite toutefois à cette règle draconienne en ce qui concerne le travail libre: si la dite femme de ménage manie le balais ou le torchon dans une famille, il lui sera loisible de continuer la besogne interdite à sa sœur, qui balaie tous les soirs l'étude d'un avocat ou le bureau d'un homme d'affaires. Il en est de même à l'autre bout des professions: une femme médecin pourra continuer à pratiquer, même mariée, si elle a installé son cabinet à son compte, alors que sa collègue, chef de salle dans un hôpital, sera impitoyablement renvoyée à ses devoirs familiaux!

Car, et M. Romme l'a déclaré très sérieusement, c'est uniquement dans l'intérêt de la famille qu'il a élaboré ce chef d'œuvre, et non pas en relations avec la crise de chômage, comme le font malheureusement tant d'autres de ses collègues. Son but est de protéger la famille contre l'abandon de la femme, qui assure-t-il en travaillant au dehors, néglige ses devoirs d'épouse et de mère. L'espère que l'on aura eu l'idée de demander à M. Romme si faciliter l'union libre est dans son esprit une manière de protéger la famille: car comment le fait ne crève-t-il pas les yeux de tous ceux qui ont une petite expérience des difficultés de la vie que deux jeunes gens, pour lesquels le mariage n'était possible que par l'addition des petits salaires de chacun, n'auront plus dès lors qu'à choisir entre l'abandon de leur projet ou l'union libre? Et puis, si le but du ministre hollandais est véritablement de protéger la famille, pourquoi prévoir des exceptions à cette règle? pourquoi autoriser les femmes travaillant dans une entreprise avec leur mari à continuer leur activité, tandis que celles qui sont au service d'un patron devront y renoncer? Et d'ailleurs, d'après les évaluations faites, le nombre des femmes qui tomberaient sous le coup de cette loi est relativement petit: 4 à 6000 pour toute la Hollande: pourquoi donc ne protéger que 4 à 6000 familles seulement sur l'ensemble de la population des Pays-Bas?

On pense bien que les féministes hollandaises n'ont pas laissé présenter ce projet, auquel nous renouvelons notre qualification d'extraordinaire, sans protester, et de grands meetings ont eu lieu à travers le pays, auxquels ont pris la parole des femmes de toutes les tendances politiques ou sociales. Des comités locaux ont été constitués, et l'on peut s'attendre à une énergique résistance si le projet passe des mains du Conseil supérieur du Travail à celles des députés. Et puis... les femmes hollandaises ont des représentants au Parlement, et même celles qui appartiennent au même parti politique que le ministre si singulièrement « bien intentionné », doivent compter avec l'opinion de leurs électrices...

J. GUEYBAUD.

Le problème de la personnalité

Ainsi que l'a déjà annoncé le *Mouvement Féministe*, Neuchâtel a été pour la X^{ème} fois gratifié d'une de ces « Journées d'Education » devenue traditionnelle où parents et pédagogues peuvent renouveler leur action au contact d'éducateurs, théoriciens ou praticiens, ou plutôt d'éducateurs qui sont à la fois l'un et l'autre.

Les parents sont venus nombreux, le premier soir à l'Aula de l'Université, entendre M. Baudouin parler en penseur, en érudit, et en artiste de ce sujet: *Parents et enfants: leurs relations inconscientes*. Le conférencier s'est attaché à élucider les conflits qui mettent fréquemment aux prises deux générations successives. A son avis, l'enfant, est l'incarnation de l'inconscient des parents, de leur inconscient honni, refoulé par eux; en lui s'épanouissent des tendances qu'ils ont condamnées, et contre lesquelles ils luttent à nouveau. Pour résoudre ces conflits, mieux vaut leur conseiller de se défendre que de réprimer plus violemment l'enfant. Et à la lumière de principes de cet ordre, M. Baudouin a fait une analyse émouvante de *Marie-Claire*, où il découvre, de la première à la dernière ligne la vérité psychologique profonde du récit et de la sincérité de Marguerite Audoux.

La seconde journée fut ouverte par M. le conseiller d'Etat A. Borel, chef du Département de l'Instruction publique, qui veut bien, depuis des années, patronner ces conférences, et les appuyer de sa science et de son autorité. Le point de vue des trois conférenciers que l'on entendit ensuite est de façon générale semblable à celui qu'exprima M. Borel sur le problème de la personnalité. M. Baudouin, sous ce titre justement: *La personnalité*, marqua la différence entre l'individu et le personnalisme, ou du moins tenta de marquer la différence qu'y voient les « personnalistes » adeptes du groupe « Esprit ». A leur sens la « personne » est un « moi » à la fois métaphysique et concret, caché sous le « moi » empirique. Le problème se pose de le dégager, de réaliser l'homme dans ce qu'il a de plus complet et de supérieur. Ici interviennent les méthodes de Jung et de Freud, qui contribuent à délivrer le « moi » profond de ses fonctions refoulées, à faire trouver à l'individu son unité, le centre qu'il cherche. Cette tâche est urgente, puisqu'il ne s'agit de rien de moins que d'opérer le sauvetage de la personnalité menacée par les idéologies totalitaires!

A son tour, M^{lle} E. Evard, en pédagogie expérimentée, expose ce qu'elle entend par l'individualisme: il s'agit non du culte de l'individu (à force de vouloir servir l'enfant on a fait une génération d'égoïste), mais de sa formation. C'est bien ainsi que l'entend M^{lle} Pieczyńska, l'initiatrice des « Journées éducatives » qui dès 1928 prévoyait le sujet traité aujourd'hui. Remontant à Herbart et à son dogmatisme à outrance, M^{lle} Evard montre la réaction qui s'est opposée à cette doctrine. Cette réaction elle-même a été exagérée;

on a voulu corriger l'excès de sévérité par trop d'indulgence, et l'on a abouti à l'attitude jouisseuse, égoïste, de la jeunesse actuelle, à son mépris de l'idéalisme et de la morale. Le moment est venu de restaurer la personnalité par la discipline individuelle et collective, en se souvenant qu'on ne devient personnel qu'en résistant; d'amener la jeunesse à se construire un caractère; de ne plus ôter de devant elle les obstacles, mais de lui procurer la joie de se sentir moralement forte. Les Américains l'ont si bien compris que, techniciens toujours, ils ont institué des « ingénieurs de caractère », étrangers à l'école, mais y faisant des apparitions plus ou moins fréquentes, pour discuter avec les élèves et les orienter. M^{lle} Evard préconise pour nous, sinon l'introduction de l'ingénieur du caractère, du moins la visite, dans les écoles, de personnes qui s'imposent à la jeunesse par leur supériorité morale.

Ce vœu se trouve en quelque sorte illustré d'un exemple immédiat par l'apparition à la tribune de celui qui, en Suisse, incarne le mieux cette autorité: M. F. Wartenweiler, l'éducateur populaire, créateur de la colonie du Herzberg, où les jeunes adultes âgés de plus de 20 ans, accourent chercher auprès de lui la discipline intérieure qui leur manque. Esprit clairvoyant, M. Wartenweiler ne se dissimule aucun des défauts des jeunes, mais, homme de cœur et homme d'action, il leur tend une main sécurisée; une main de paysan, d'artisan, qui les remettra en équilibre en leur faisant reprendre goût au travail des champs et de l'atelier. Il a foi dans le travail de la terre, dans le mystère de la germination, pour éveiller dans les jeunes ce qui fonctionnerait leur manque, le sens de la vénération; pour les détourner des vains plaisirs, qu'ils recherchent, faute de connaître la vraie joie. Ce n'est pas dans une salle de conférence, mais dans le camp de travail (bien différent du camp allemand, tout à fait contraire à ce qui est humain) que l'on peut faire appel aux forces intérieures. M. Wartenweiler ne nourrit aucune illusion sur le peuple suisse, qui, tout entier, manque de discipline personnelle. Sa colonie du Herzberg n'a pas la prétention d'opérer des miracles, mais tend à constituer un petit noyau de vrais Suisses, qui travaillent à faire une Suisse saine, courageuse, pure, prête à aider à ceux qui sont dans la détresse dans le monde entier.

Plus encore que ces fortes paroles, la personne du conférencier fit impression. Mais peut-on parler de conférencier? C'est un « Confédéré », comme il aime à s'appeler, qui est venu à nous, robuste et généreux, admirablement équilibré, possédant cette maîtrise de soi qui, telle un leitmotiv, a marqué toutes les étapes de ces belles journées. Puissent-elles être fructueuses!

Aux sociétés organisatrices, et bien spécialement à M^{lle} M. Evard, leur inspiratrice et leur cheville ouvrière, est acquise la durable reconnaissance de tous les auditeurs, qui trouveront bien longues les deux années d'attente, jusqu'aux prochaines « Journées » promises.

E. PORRET.

A travers les Sociétés

Apprentissage ménager.

La propagande pour l'apprentissage ménager est une des tâches principales de notre Comité qui s'efforce de collaborer avec les institutions s'occupant du développement de cet apprentissage. Un appel spécial aux maîtresses de maison n'a pas été nécessaire ce printemps, l'offre et la

demande de places d'apprentissage ayant été à peu près égales. On s'aperçoit nettement que de nouveaux débouchés sont ouverts à nos jeunes filles par l'industrie et l'hôtellerie. Le recrutement de la main-d'œuvre locale rentrant dans notre activité, on croit que, dans certains cas, nous devons aussi remédier au manque d'employées qualifiées. Cette opinion, fort répandue, si elle nous prouve que tous les moyens sont bons pour parer à la pénurie d'employés, nous montre aussi que nom-

bre de maîtresse de maison ne se rendent pas compte qu'elles ont fortement contribué à cette pénurie, et que c'est dans leur propre intérêt qu'elles devraient se préoccuper de la formation des employées de maison.

Au cours des prochaines années, il nous faudra encore combattre pour l'apprentissage ménager, car il est nécessaire que les cercles les plus étendus de notre population soient gagnés à cette idée. La Société Suisse d'Utilité Publique nous a rendu un très grand service en consacrant le numéro d'août de son *Bulletin* au service de maison, et en permettant ainsi de faire connaître ce problème dans les milieux auxquels, jusqu'à maintenant nos préoccupations étaient étrangères. Ce numéro a été rédigé avec la collaboration de notre secrétaire générale qui a écrit l'article de tête.

Certaines difficultés d'ordre pédagogique et éducatif provenant des rapports étroits entre patronnes et apprenties sont inévitables dans l'apprentissage. Les maîtresses de maison et les bureaux de placement voient leur tâche compliquée par différents facteurs, tels que la négligence de beaucoup de parents dans l'éducation de leurs enfants, une nouvelle conception de l'idée de discipline et d'obéissance, certaine instabilité de la famille, etc. Aussi, à la demande des milieux intéressés, quelques problèmes de l'apprentissage ménager ont-ils été étudiés dans une réunion qui eut lieu à Zurich en février 1937. A la suite de ces discussions, des vœux ont été émis, entre autres, pour une meilleure collaboration des maîtresses d'apprentissage et des offices d'orientation professionnelle, pour plus de sincérité et de prudence dans les renseignements donnés sur les conditions de travail, pour une prolongation du temps d'essai et de l'apprentissage pour des jeunes filles difficiles ou mal préparées, etc.

Une commission d'apprentissage ménager, a été constituée à Zurich, à la suite de cette réunion, on peut attendre d'elle qu'elle s'occupe activement de l'organisation des examens de fin d'apprentissage ménager. Puisque jusqu'à présent les apprenties ménagères devaient se présenter aux examens ménagers facultatifs en même temps que d'autres jeunes filles employées à des travaux domestiques: or, dans l'intérêt même de l'apprentissage, il est nécessaire que des examens spéciaux, à programme bien défini, soient organisés. Les examens ménagers facultatifs resteront indispensables, jusqu'à ce que toute jeune fille ait peut trouver une bonne place d'apprentissage, et nous sommes heureuses de voir que c'est encore là un de moyens d'acquiescer la préparation ménagère pratique aboutissant à un examen qu'exigent certaines écoles professionnelles. Nous remarquons que l'on cherche constamment de nouveaux moyens pour organiser ces examens de fin d'apprentissage ménager; et cependant, le programme de ceux-ci doit se borner aux notions essentielles de cuisine, de travail de maison et de travail à l'aillette.

La publication de notre certificat de fin d'apprentissage qui répond à toutes les exigences a fait faire un pas de plus vers l'unification des conditions de l'apprentissage ménager. Notre contrat unifié d'apprentissage ménager est adopté actuellement, à l'exception de Berne et de Bâle-Ville, par tous les cantons suisses-allemands ayant organisé cet apprentissage. Les *Instructions* et *Programmes*, que nous avons rédigés pour les cours destinés aux maîtresses d'apprentissage, en plus de l'intérêt qu'ils ont suscité, ont évité que l'on organise des cours de ce genre sans avoir préalablement établi un plan d'enseignement bien étudié. La Commission qui a élaboré notre

Variété: Sport féminin

Le passage à Genève du Rallye International Paris-St-Raphaël

N. D. L. R. Ainsi que nous l'avions annoncé à nos lectrices, et comme celles-ci l'ont su par les quotidiens, l'heureuse initiative avait été prise de détourner légèrement de son trajet accoutumé la course automobile féminine internationale de Paris à St-Raphaël pour la faire passer à Genève à l'occasion du Salon de l'Auto. Aussi, y avait-il foule, le 17 février à midi, sur la Grand Quai, pour voir arriver au contrôle voitures grandes et petites, confortables conduites intérieures, ou chassés ouverts, et certes, si l'on avait eu à ce moment là la curiosité de poser à tous ces spectateurs masculins la question indiscrète: la femme est-elle inférieure à l'homme?... bien peu, devant l'endurance souriante, l'élégance tranquille, le savoir-faire et l'habileté de ces concurrentes auraient pu, en conscience, répondre affirmativement!

Nous passons la plume à notre collaboratrice, Mme Debré-Vogel, rédactrice de la Bérna:

...Les 29 concurrentes sont arrivées à Genève à midi ayant derrière elles environ la moitié des 1400 kilomètres du trajet imposé (Paris-Vichy-St-Raphaël), trajet accompli par un froid très vif et souvent sur des routes mauvaises couvertes de verglas. Voici les Britanniques, qui, à moitié gelées, mais pleines d'entrain débarquent de leurs petites voitures ouvertes, desquelles elles extraient avec un flegme incomparable d'innombrables valises, et la corbeille où jappe un chien

minuscule (un prix spécial, fondé par la duchesse de Rohan, sera attribué à la concurrente qui aura fait le trajet avec le plus petit chien!). Les Françaises, et parmi elles Germaine Rouault, qui a déjà gagné deux fois cette course, s'en tiennent à leurs voitures fermées; et c'est aussi une conduite intérieure, une imposante Ford, que pilote la seule représentante du Club suisse des femmes automobilistes, M^{lle} Loerz, membre de la Section de St. Gall-Appenzell, une Allemande établie en Suisse. Sa passagère M^{lle} Kniep, est, elle, une Appenzelloise authentique, comme le prouve la plaque cantonale de sa voiture A.R. qui suscite un vif intérêt et est joyeusement saluée partout à Genève. M^{lle} Loerz est le calme personifié; elle se déclare enchantée de la façon dont se comporte sa voiture — nous pouvons le lendemain, quand le départ est donné, constater nous-mêmes comment celle-ci prend la route malgré le froid — et trouve ce trajet extrêmement intéressant, une vraie joie...pour une automobiliste qui aime le volant. Elle connaît d'ailleurs bien la route et, à déjà roulé toute seule durant de nombreux kilomètres; que sa voiture ait fait la veille sur le verglas un « tête à queue », elle le raconte comme une chose toute naturelle, ce qui prouve bien que, sans se donner les allures des grands « as du volant » étrangers, elle est une excellente et sûre conductrice.

Voici d'ailleurs ces « as » qui, non seulement empruntent pour la première fois dans cette course le territoire suisse, mais qui encore viennent pour la première fois aussi dans notre pays. Amy Johnson-Mollison, la célèbre aviatrice australienne qui se trouve ici, a abandonné les ailes pour les « animaux rampants », avec une Talbot qu'elle

a seulement rapidement essayée dimanche dernier à Monthléry. Et alors que toutes les autres concurrentes, de bon matin, dès que le signal du départ est donné, se précipitent dans leurs voitures, elle continue tranquillement la conversation commencée, laissant son moteur se chauffer. En disant: « Je préfère partir la dernière » — car elle sait bien qu'elle n'en arrivera pas pour cela la dernière! Voici aussi la charmante petite M^{lle} Cobert, qui a oublié sa clef de contact à l'hôtel, et qui se tort les mains devant sa petite voiture pendant que toutes ses concurrentes démarrent avec fracas; et la fidèle Miss Lamberjack une habituée du rallye, qui arrive toujours en retard au parc d'autos, mais qui s'arrange en revanche à toujours se présenter un temps utile au contrôle.

Ajoutons ici que le Paris-Vichy-St-Raphaël n'est pas une course de vitesse: toutes celles qui arrivent au but sans pénalisation sont déclarées ex-aequo, et ce sont des concours particuliers d'habileté qui déterminent celles qui ont vaincu. Ne connaissons-nous pas chez nous un grand nombre d'automobilistes qui roulent depuis des années, et qui toutes, femmes médecins, travailleuses sociales, femmes d'affaires, etc. accomplissent, au cours de l'année, et dans l'exercice de leur travail quotidien, tout autant ou même davantage que les élégantes concurrentes qui nous ont honorées de leur visite? mais le travail des premières, et surtout le perfectionnement des voitures ne serait pas possible sans l'activité des autres, et c'est pourquoi notre reconnaissance et notre admiration va à toutes, quelles que soient les catégories auxquelles elles appartiennent.

Le public genevois s'est vivement intéressé à

cet évènement sportif, et a fait un accueil enthousiaste à l'élégant défilé des concurrentes à travers la ville, en tête duquel roulait la belle voiture fleurie de mimosas envoyés par le maire de St-Raphaël à destination des établissements hospitaliers de Genève. La Direction du Salon de l'Auto et l'Association des Intérêts de Genève requrent le soir du 17 les participantes au rallye, entourées de nombreux invités, à un banquet extrêmement fréquenté au restaurant du salon; et l'on se sépara en se disant au revoir à l'année prochaine. C'est au cours de ce banquet que la présidente de l'Automobile-Club féminin, M^{lle} Walser, offrit au comte de Rohan, organisateur du rallye, une magnifique channe valaisanne comme prix pour la conductrice qui aura atteint la meilleure moyenne.

Et maintenant à quand un rallye féminin suisse?

A.-D. V.

(Traduction française).

Le Mouvement Féministe se vend au numéro	
à la Librairie Payot Rue du Marché, Genève	
à l'Union d. Femmes Rue Et.-Dumont, 22, Genève	
à l'Administration Route de Chêne 7, Genève	